



Mairie de Bréval  
3 place du Maréchal Leclerc  
78980 Bréval

Dossier Suivi par :  
BELLINI Pierre  
Tél : 01.30.96.91.05  
Mèl: [pierre.bellini@insee.fr](mailto:pierre.bellini@insee.fr)  
BAUVE Laurent  
Tél : 01.30.96.90.45  
Mèl: [laurent.bauve@insee.fr](mailto:laurent.bauve@insee.fr)

St-Quentin-en-Yvelines, le 04 avril 2024  
N°2024\_7278\_DR78-SES

**Objet : Enquête Budget de famille**

Monsieur ou Madame le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête statistique sur la consommation et le budget des ménages du 13 mai au 8 juillet 2024.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Elle est réalisée auprès d'un échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire français. Une partie des logements enquêtés se situent dans votre commune.

Madame Naima BENGUERMIT, Enquêtrice de l'Insee, se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Elles seront prévenues individuellement par lettre et informées du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

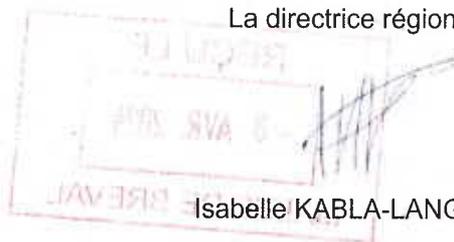
Le travail de l'enquêteur sera facilité si cette enquête est annoncée dans votre bulletin d'informations municipales, sur le site Internet de la mairie, par affichage public. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier. Des outils de communication (dépliant, brève présentation de l'enquête) sont à votre disposition sur la page Internet de l'enquête : <https://www.insee.fr/fr/information/7652980>.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur la page internet <https://www.insee.fr/fr/information/2387311>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur ou Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice régionale



Isabelle KABLA-LANGLOIS

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue d'intérêt général**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n°2024X038EC du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, valable pour l'année 2024 – Arrêté en date du 22/12/2023.

Cette enquête est **obligatoire**. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Ces réponses, ainsi que les données obtenues par appariement, seront conservées pendant 3 ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

L'Insee est seul destinataire des données d'identification (nom et coordonnées), ainsi que les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 2124 du code du patrimoine. Elles seront conservées par le service producteur pendant 6 mois.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Insee (contact-rgpd@insee.fr) ou de son délégué à la protection des données (le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr). Les personnes enquêtées peuvent, si elles l'estiment nécessaire, adresser une réclamation à la Cnil (www.cnil.fr).

#### Exemple de texte à insérer :

### **ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LA CONSOMMATION ET LE BUDGET DES MÉNAGES**

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 13 mai au 8 juillet 2024 une enquête sur le thème de la consommation et du budget des ménages.

Cette enquête est essentielle pour connaître, dans le budget des ménages, le poids des différentes dépenses (logement, transports, alimentation...). Elle permet ainsi de comparer les niveaux de vie et les choix de consommation des ménages.

Dans notre commune, des personnes seront sollicitées. Les personnes enquêtées seront prévenues par un courrier postal et informées du nom de l'enquêteur de l'Insee qui prendra contact avec elles. L'enquêteur se rendra au domicile des personnes sélectionnées, muni d'une carte officielle.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

